71me ANNEE — N° 1297. Paraît le Samedi SAMEDI 27 FEVRIER 1971.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Administration - Rédaction
99-(25), rue Droite — Tél. 1.48
04 - SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces légales : 1 F. 70 la ligne
Autres annonces : on traite à forfait

Pour la publicité extra-régionale
AGENCE CHIMOT
3, rue d'Amboise - PARIS (2me)

Le Numéro : 0 F. 30
Abonnement : 1 an : 15 F. 00
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

DE GARDE

Dimanche 28 février 1971.

— **Docteur Mondielli,** avenue du Gand — Tél. 2.31.
— **Pharmacie Combas,** place de la République — Tél. 0.19.
— **Ambulances Sisteronnaises** (Bar Léon) — Tél. 1.50.
— **Ambulances de la Citadelle** — Tél. 4.57.
— **Garage du Dauphiné,** cours Melchior-Donnet — Tél. 0.26.

Lundi 1er mars 1971.

— **Pharmacie Combas,** place de la République — Tél. 0.19.

Boulangeries :
— **Gaubert,** rue Saunerie.
— **Martini,** rue de Provence.
— **Sinard,** les Plantiers.

La Maison du Cadeau
Madame BOUTIN
Cadeaux - Porcelaines - Cristaux - Etains - Faïences
Santons - Art Provençal
Grand choix de Bijoux Fantaisie
Liste de Mariage
13, rue de Provence — SISTERON Tél. 95

De notre correspondant particulier

PETIT BILLET DE PARIS

L'Institut Néerlandais de Paris présente avec le concours du Musée du Louvre une importante rétrospective des aquarelles de J. Jongkind (1819-1891). En vérité, une fort belle et captivante exposition pour la joie des yeux.

Or, nous lisons, en page 16 du catalogue, de la très longue préface sous signature : « Victorine Hefting » :

... n'oublions pas non plus que Jongkind avait déjà eu l'occasion de voir aux Salons de Paris des œuvres de Bonington et de Constable (sic).

Cela est absolument impossible !

Bonington est né en 1802, mort en 1828 ; Constable est né en 1776, mort en 1837.

Le Grand Salon de Paris, dit « des Anglais », date de 1824.

Jongkind, né en 1819 avait donc : 5 ans lors du Salon de 1824 ; 9 ans au décès de Bonington (1828) ; 18 ans au décès de Constable (1837). Mais, n'étant venu se fixer à Paris qu'en 1846, soit à l'âge de 27 ans, jamais Jongkind n'a pu bénéficier de l'enseignement des deux Grands Anglais aux Salons de Paris où, depuis longtemps, ils avaient disparu des cimaises !

Que cette rectification nous soit permise. A souligner, pour ce même temps, que les œuvres de Jongkind n'ont aucune ressemblance d'avec celles de Bonington.

Cependant, Jongkind ayant bénéficié, dès son plus jeune âge, de l'enseignement de l'école dite de La Haye, nous déplorons que cette même préface soit muette quant à ses rapports avec La Haye, dont Johannes Bosboom (1817-1891), cet autre si célèbre aquarelliste. (Pour mémoire, rappelons que Bosboom séjourna à Paris en juin 1831).

***

Bien des provinces prétendent et se plaignent d'être délaissées. Elles aimeraient profiter de certaines manifestations de la capitale. La remarque est judicieuse.

Des divers Salons, organisés depuis l'automne dernier, il serait facile de procéder à une sélection des œuvres qui pourraient être regroupées en une sorte de « tournus » itinérant. (Un élagage, au demeurant — même à Paris — s'avère absolument nécessaire, pour la recherche d'une qualité intégrale).

Si certaines villes provinciales ne possèdent pas de locaux adéquats, il serait possible d'exposer, à peu de frais — comme le principe de La Horde, jadis à Montparnasse, sous chapiteau de toile avec toiture translucide (1).

Aux sociétés locales de faire le nécessaire en ce sens.

Ainsi, sans aucun doute, les Salons des « Artistes Français » (M. Cheyssial président), des « Peintres témoins de leurs temps » (M. Kischka président), du « Trait » (M. Salvat président), de « L'Art Libre » (M. de Marco président), des « Surindépendants » (M. Devèze président) seraient très flattés d'être honorés d'une demande pour la province, et même pour l'étranger.

Paris, février 1971.

Charles de BAUGY.

(1) La ville de Vevey dispose de trois salles en plus du Musée Yénisch, du château de l'Aile-Casino, du Centre professionnel et des Remparts, puis encore des locaux d'Arts et Lettres.

ALCAZAR-DANCING

Chacun sait que le bal des Bouchers tient dans notre cité une très grande place et c'est ce soir samedi 27 février, dans la salle de l'Alcazar, que cette manifestation se déroulera.

Ce bal des « Saigneurs » va donner une grande animation et pour cela on a fait appel à l'orchestre de Yves Stéphan et à l'animateur André Guindon, sans oublier les « Majorettes Sisteronnaises ».

Ce soir donc, on va danser, tourbillonner et draguer. Tous ces animateurs vont s'employer à amuser une jeunesse toujours avide de nouveautés dans un décor de grâce, d'élégance et de mille autres ornements.

Les Majorettes Sisteronnaises, toutes rajeunies et transformées, faites qu'elles paraissent d'une manière plus avantageuse et plus distinguée, seront présentées, vers les douze coups, de tapage et de tintamarre.

Le bal ne perdra rien pour distraire les nombreux couples et aussi un public toujours de plus en plus joyeux d'aller passer une soirée à l'Alcazar.

C'est donc un rendez-vous que vous donnent les « Saigneurs » de la cité — ce soir samedi, à 21 h. 30.

MUTUELLE PHILATELIE

Dimanche 7 mars 1971, de 9 h. à 17 h., au local de la Mutuelle-Sports (ex-C.E.T.), rue Porte-Sauve à Sisteron, Bourse aux Timbres organisée par la Mutuelle Philatélie.

Echanges, ventes, achats de timbres poste et souvenirs philatéliques. Exceptionnellement, ce jour-là, les philatélistes pourront acheter, à la valeur faciale, des timbres spéciaux « Fluorescents », timbres non mis en vente dans les bureaux de poste.

Les adhérents inscrits aux nouveautés sont priés de bien vouloir retirer leurs commandes.

ASSEMBLEE GENERALE

Le Syndicat de Défense du quartier nord de Sisteron invite ses adhérents à assister à l'assemblée générale qui a lieu aujourd'hui samedi 27 février 1971 à 18 h. 30, à la mairie, en présence de M. le Maire.

Le Président.

CANAL DE VENTAVON

Assemblée générale — Les propriétaires faisant partie de l'Association Syndicale sont informés que la liste des membres appelés en 1971 à prendre part à l'Assemblée générale, sera déposée à la Mairie de Laragne (commune du siège social) du 22 février au 10 mars 1971.

Un registre sera ouvert pour y recevoir les observations des intéressés.

Convocation

Les membres de l'Association Syndicale sont invités à assister à l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu jeudi 11 mars 1971, à 14 heures (heure légale), au Poët, dans la salle des fêtes.

Ordre du jour :

— Compte rendu moral et financier de l'exercice 1970.

— Compte rendu des négociations avec E.D.F.

PERMANENCES DE M. MARCEL MASSOT
Député des Alpes de Haute-Provence

— Samedi 27 février : de 10 h. à 12 h. à Digne (mairie).

— Dimanche 28 février : de 10 h. à 11 h. 30 à La Motte du Caire.

— Lundi 1er mars : de 10 h. à 11 h. 30 à Seyne-les-Alpes (mairie).
— de 16 h. à 17 h. à Barcelonnette (mairie).

— Mardi 2 mars : de 10 h. à 11 h. 30 à Oraison (mairie).
— de 14 h. 30 à 15 h. 30 aux Mées (mairie).
— de 16 h. à 17 h. à Château-Arnoux (mairie).
— de 17 h. 30 à 18 h. à Volonne.

Cette Semaine,.. dans PARIS-MATCH

— En couleurs : Apollo XIV : les extraordinaires photos de la Lune.
— Romy Schneider.
— L'affaire Tomasini.
— Le professeur Lenègre, premier cardiologue français.

AGENCE FIAT-LANCIA
GARAGE MODERNE
Route de Marseille
Tél. 3.17
J. GALLEGO
Réparation/Dépannage/Tôlerie/Peinture en cabine
Achat — Vente — Neuf et Occasion

NOUVELLES SPECIALITES...
Pieds et Paquets Sisteronnais
FRAICHEUR ET QUALITE
En vente : Alimentations, Boucheries et Triperies

DU NOUVEAU POUR LES HOMMES
MODE AUTOMNE-HIVER 1970-1971
Bayard
à la
MAISON RAOUL COLOMB
TISSUS CONFECTION
SISTERON

FUEL « ANTAR »
Louis BRÉMOND
TRANSPORTS
Place du Tivoli - SISTERON (04) Tél. 54
Distributeur pour la région de Sisteron

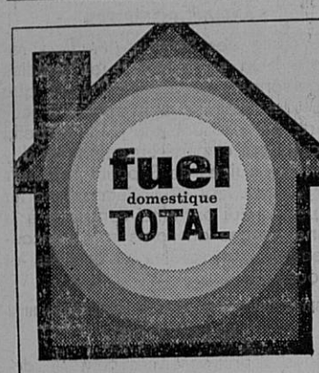

Commandes et livraisons
Ets GABERT
Cours Melchior Donnet
04-SISTERON
Tél. 0.30

LA HENIN
Tous Crédits Immobiliers
Promotion d'Immeubles
Terrains - Villas - Pavillons
Logements
Réparations - Transformations
Résidence principale ou secondaire
BANQUE DE LA HENIN
Correspondant agréé :
M. LORENZI Georges - *Conseil de Gestion*
« L'Eau Vive » Quartier du Signavous
04 - SISTERON Tél. 3.16

FUEL Domestique **SHELL**
Ets GUILLAUME Frères
5, rue Mercerie — SISTERON
— Téléphone 43 —
Ramonage
Entretien et dépannage immédiat des brûleurs

Offrez un cristal signé
DAUM
G. ARNAUD
«Le Coffret»
Rue Droite
04 - Sisteron - tél. 376

Depuis plus de Cent ans
COMPETENCE - PROBITE
Maison De Marta
53, rue Droite - Tél. 42 - Rue A. Badin, ST-AUBAN - Tél. 1.92
Choix de Brillants de première qualité - Solitaires - Alliances
Grand assortiment de Colliers - Perles de Culture
Concessionnaire exclusif des Montres OMEGA, TISSOT, ZENITH, JEAGER - Montres LIP - Importation directe de Montres Suisses
Médailles d'Amour — Orfèvrerie Christofle — Ravinet d'Enfert
DE MARTA
Expert agréé par *SELECTION* des Bijoutiers de France

Meubles BOUISSON ARTISAN DECORATEUR
Tél. 24 28, rue Saunerie **SISTERON**
Tél. 315 Place Péchiney
Tél. 62 Boulevard Lacroix **St-AUBAN**
INSTALLATIONS COMPLÈTES
d'INTÉRIEURS TOUS STYLES
Spécialiste du Meuble "PROVENÇAL"
GRANDE PRESENTATION de SALONS Styles et Modernes
Mobiliers Contemporains et Modernes
GRATUITEMENT MAQUETTES ET DEVIS DE TOUTES VOS INSTALLATIONS DE CUISINE MODERNE ET RUSTIQUE
VOTRE GARANTIE : une tradition de haute qualité et de prix

LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE
Etablissement public géré financièrement par la Caisse des Dépôts
VOUS OFFRE :
à des conditions très avantageuses
★ Pour protéger votre foyer
★ Pour couvrir vos emprunts
★ pour organiser votre succession
DES ASSURANCES-DECES
(Capital triplé en cas d'accident de la circulation)
★ pour l'avenir de vos enfants
DES ASSURANCES-EDUCATION
★ pour vos vieux jours
DES ASSURANCES-RETRAITE
et des
RENTES VIAGERES
PARTICIPATION AUX BENEFICES
AVANTAGES FISCAUX
Renseignez-vous et souscrivez auprès du Percepteur de Sisteron

© VILLE DE SISTERON

Petites Annonces

A LOUER

Appartement 2 pièces, avec salle d'eau et W.-C. — S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Appartement meublé - 2 ou 3 pièces - avec salle d'eau — S'adresser au bureau du journal.

CHERCHE

A acheter cuve à mazout d'occasion — S'adresser : Ravaute, à Bevons (04).

A VENDRE

Appartement F3 tout confort - centre ville — S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Maïs — S'adresser : Ravaute, à Bevons (04).

OFFRE D'EMPLOI

On demande employé (ou ée) branche assurances — S'adresser au bureau du journal.

Institut de Beauté - Parfumerie
— La Casse - SAINT-AUBAN —

JUANA CORNU

a le plaisir de vous informer qu'une **Esthéticienne** se tiendra à votre disposition en permanence — **du 1er au 6 Mars** — pour vous conseiller sur votre maquillage et vous appliquer tous les traitements du visage selon la méthode du Dr N. G. Payot.

Prendre rendez-vous en téléphonant au **288 Saint-Auban** ou au **300 Sisteron.**

Un coffret cadeau, plus des échantillons seront remis à chaque cliente.

ETAT-CIVIL

du 19 au 25 février 1971.

Naissances — Catherine Renée Michèle, fille de Claude Augier, pâtissier à Serres — Claire Isabelle, fille de Maurice Trezzini, employé de commerce à Laragne — Jean-Pierre Charles, fils de Robert Javel, boulanger à Saint-Auban-Château-Arnoux — Murielle Louisette Julienne, fille de Maurice Lafont, garçon-boucher à Sisteron — Solange Jeanne, fille de Arthur Maurel, ouvrier d'usine à Sisteron.

Mariages — Jean-Marc André Henri Estublier, étudiant, et Annie Christiane Humbert, étudiante, domiciliés à Sisteron — René Louis Baudy, chaudronnier-traceur, domicilié à Saint-Chamas et Huguette Louise Eydoux, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Décès — Maria Agnèse Tollardo, 67 ans, avenue de la Libération — Saïd Kraa, 75 ans, avenue de la Libération.

MERCERIE - LAINES
FRANCE-TREFFS
Ancienne Maison Dollet
67, rue Droite - SISTERON - 04
Spécialité :
Galons d'Ameublement
Embrasses - Dentelles
Galons dores
Encadrement de tableaux
Canevas - Sous-verres
Ouvrages de dames à broder
Canevas - Tapis
Très grand choix de Boutons
Boutons recouverts
Gants - Cravates
Ceintures - Chaussettes
Bas « Le Bourget »
Patrons « Burda »
Demandez votre Carte de Fidélité

Le Bail Commercial

Le bail commercial peut se définir comme un bail à loyer dans lequel intervient la notion de propriété commerciale : ce contrat est régi en conséquence par les dispositions du Code Civil, et par la législation résultant du décret du 30 septembre 1953. Le décret du 30 septembre 1953 a été complété par la loi du 12 mai 1965, le décret du 3 janvier 1966 et enfin par la loi du 2 janvier 1970 : ces textes portent en quelque sorte codification de ce contrat original.

La présente étude n'a d'autre prétention que celle de dégager un certain nombre de principes essentiels et ne saurait être considérée comme exhaustive (1).

La loi du 12 mai 1965 stipule que la durée d'un bail commercial ne peut être inférieure à neuf années, la révision du prix du loyer pouvant intervenir à l'expiration de chaque période triennale : l'augmentation du prix du loyer peut résulter, soit de la variation de l'Indice du Coût de la Construction, soit d'une modification des facteurs locaux de commercialité ayant entraîné une hausse de la valeur locative supérieure à 10 % du prix du bail considéré. Il appartient au bailleur, en tout état de cause, de fournir au preneur les justifications conditionnant le taux de l'augmentation. Les litiges qui surviennent à l'occasion de la fixation du loyer sont portées devant le Tribunal de Grande Instance, juridiction civile.

Le bail commercial ne cesse pas, contrairement à l'article 1737 du Code Civil, à l'expiration du terme fixé au contrat : il prend fin, soit par la signification d'un congé au preneur dans le délai fixé par les usages locaux, délai qui ne peut être inférieur à six mois en prenant comme référence l'échéance du bail, soit à la suite d'un refus opposé au preneur qui a formulé une demande de renouvellement du bail. En raison de la complexité du problème, le législateur a estimé que les congés et les demandes de renouvellement devaient être signifiées par acte extra-judiciaire sauf, bien entendu, dans les cas où le bailleur et le preneur conviennent amiablement des conditions qui réglementent leurs rapports.

Le preneur a la faculté de donner congé à l'expiration d'une période triennale, s'il désire « construire, reconstruire l'immeuble existant, le surélever ou exécuter des travaux prescrits ou autorisés dans le cadre d'une opération de restauration immobilière ».

Le bailleur, par contre, peut valablement signifier congé pour quelque cause que ce soit à l'expiration de chaque période triennale.

En l'absence de congé, le bail initial se renouvelle tacitement : cette reconduction est soumise au régime des baux à durée indéterminée et sont sujets à être dénoncés à n'importe quel moment.

Dans tous les cas où le bailleur entend refuser le renouvellement du bail, sauf s'il justifie de motifs graves sanctionnables de la résiliation du bail, il doit payer à son locataire une indemnité d'éviction, correspondant à la valeur marchande du fonds de commerce, augmentée des frais de déménagement et de réinstallation dans un autre local, et des accessoires afférents à la mutation. Le bailleur peut toutefois exercer son « droit de repentir ». Ce principe est toutefois soumis à certaines exceptions, notamment dans l'éventualité où l'immeuble donné à bail est légalement reconnu comme insalubre ou si son occupation est dangereuse.

***

En conclusion, on peut considérer que la législation actuelle essaye de concilier le droit de propriété du bailleur avec la protection due au locataire commerçant.

On peut regretter cependant qu'un contrat appelé à une très grande diffusion échappe, en ce qui concerne tant sa rédaction que son interprétation et son application, aux parties contractantes.

C. G.

(1) Décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 - Loi n° 65-356 du 12 mai 1965 - Décret n° 66-12 du 3 janvier 1966 - Loi n° 70-10 du 2 janvier 1970.

PHOTO LABO 04
J.-Y. BINARD
*
Mariage à domicile
*
PHOTO
Amateurs
Portraits
Industrie
Identité
Rue Droite
04 - SISTERON — Tél. **241**

Le Coin du Poète...

Un petit conte de rien du tout

A petits pas feutrés,
Dans la calme forêt,
Sous un dais de verdure,
Fuyant monde et curieux,
Allait à l'aventure
Un couple d'amoureux...

Foule et bruit tout là-bas,
Sol très doux sous leurs pas,
Ciel très haut sur leur tête,
Tous les oiseaux en chœur
Sifflant des airs de fête,
Tandis que mille fleurs
Ouvraient leur collerette...

Ils étaient deux, mais seuls,
Errant sous les tilleuls
Dont l'ombre parfumée
Tombait de la ramée ;
Ils allaient roucoulant
Nos délicats amants...

Tout n'était que délice
En la forêt complice,
Quand, jailli d'un fourré,
Insolite apparut
Un satyre cornu.

Vers nos insouciants,
Il s'en vint sautillant :
De sa flûte panique
Sourdait une musique.

Alors, sous la ramée
L'ingénue étonnée
Osa lever les yeux
Sur le noir demi-dieu.

Attentive et curieuse
Etait notre amoureuse :
Un petit rien hagard
Courait dans son regard.

Un instant interdit
Le jouvenceau comprit :
D'un caillou bien lancé,
Il fit fuir l'effronté
Qui dans cette aventure
L'eût très sournoisement,
— Et c'est là chose sûre —
Couronné bellement
Des cornes de son front...

Alors sous la ramée,
Dans la paix retrouvée,
Il y eut sérénade
Du monde ailé chantant... ;
Leur cœur battant chamade
S'aimèrent les amants...

L. TRON.

OBJETS TROUVES

Une paire de gants — S'adresser au secrétariat de la mairie.

SPORTS - SPORTS - SPORTS - SPORTS

Les résultats :

Dimanche dernier, sur l'excellent stade de Beaulieu, la rencontre Sisteron-Vélo contre Mazargues II a été très favorable aux locaux. Score de 9 à 0 prononce bien la nette supériorité d'une équipe Sisteronnaise jeune, dynamique et volontaire. Ces joueurs apportent à la vieille société de football un nouvel élan et c'est cela qu'il faut souhaiter.

Ce match, disputé par beau temps, a mis en évidence la capacité d'une nouvelle direction bénévole pour donner à chaque joueur la place qui lui convient le mieux. Depuis quelques dimanches on assiste à une remontée dans le classement général, remontée qui fait plaisir aux amis, supporters, dirigeants et joueurs.

***

L'Union Sportive Sisteronnaise qui, dimanche dernier, a fait un déplacement à Peyruis, n'a pas su profiter des belles occasions qui lui étaient offertes afin de prendre le mieux sur une équipe solide mais qui manque de qualité.

Cette équipe Sisteronnaise qui joue en promotion de deuxième division possède d'excellents joueurs, et ce qui est plus difficile, c'est de pratiquer la réalisation. 2 à 2, score nul, et sans exagérer, le gain aurait bien pu être à l'avantage de l'U.S.S.

Il faut souhaiter de faire mieux la prochaine fois.

***

La jeune équipe du Poët, dans ce même championnat, défend beaucoup mieux ses chances et apporte à chaque rencontre un jeu meilleur. Et c'est là, en tête du classement, que nous trouvons cette équipe.

Dimanche dernier, l'U.S. a, sur le score de 1 à 0 contre Banon, su mieux comprendre le jeu et s'assurer une petite victoire.

RUGBY

Une grosse surprise attendait les sportifs sisteronnais.

En effet, pour l'inauguration de leur stade à la Chaumiane, une grande rencontre devait avoir lieu un jour.

Ce match devait opposer une sélection Bas-Alpine contre une équipe d'étudiants anglais qui projetait une tournée dans le sud-est ou sud-ouest.

En dernière heure, par suite d'événement majeur, la rencontre a du être reportée.

Nous reviendrons sur cette rencontre au moment opportun avec tous les détails.

SKI-CLUB SISTERONNAIS

Le bureau informe ses adhérents qu'un séjour de neige aura lieu à Chamonix durant la première semaine des vacances de Pâques ; départ le dimanche 4 avril à 9 heures, place de la mairie, retour le samedi 10 avril à 22 heures.

Le prix de ce séjour est fixé à 430 francs par personne (boissons non comprises).

Ce prix forfaitaire comprend :

— Le voyage aller-retour Sisteron-Chamonix.

— Pension complète à l'hôtel, qui pourra délivrer des chèques-repas pour le déjeuner.

— Utilisation des cars navettes desservant les remontées mécaniques et télésièges, ainsi que l'abonnement de sur ces dernières.

Les inscriptions sont reçues auprès de M. Vives, « Le Challenge », place Paul Arène, ainsi qu'à la permanence du vendredi, bar de l'Etoile. Lors de l'inscription, il sera perçu un acompte de 100 francs ; clôture le 15 mars 1971.

D'autre part, la course du Club aura lieu le dimanche 21 mars au Sauze ; le tirage au sort des trois séries se fera le mercredi 17 mars à 21 heures, salle de la mairie.

Le Bureau.

Le Sport de demain :

Demain dimanche 28 février, dernier jour du mois, des déplacements et des visites pour les jeunes équipes de football auront lieu dans la matinée.

— Les réserves du Sisteron-Vélo se rendront à Oraison pour le coup d'envoi à 9 h. 30. Départ du siège Bar de Provence à 8 h. 30.

— Déplacement également pour le match des pupilles du Sisteron-Vélo à Oraison. Rencontre à 11 heures. Départ du siège Bar de Provence à 10 heures.

— Les minimes du Sisteron-Vélo évolueront sur le stade de Beaulieu contre Malijai. Coup d'envoi à 9 h. 30.

— L'équipe des cadets jouera aussi sur le stade de Beaulieu contre Gap F.C. Coup d'envoi à 10 h. 30.

AGENCE DU CENTRE
Mme CHABERT
18, Rue Droite, 18
SISTERON — Tél. 2.86
Toutes Transactions
Immobilières
Commerciales
Industrielles

LE MARDI-GRAS

Le Mardi-Gras n'a pas eu, dans son ensemble, l'amusement des années passées. Deux ou trois rassemblements d'amis — il n'y a plus de cabanon — dans de belles villas, ont accordé l'hospitalité. Bien sûr, la joie et l'entrain ont régné, le bon vin et l'excellente saucisse ont également donné l'ambiance nécessaire à une agréable journée.

Dans l'après-midi, les vacances du Mardi-Gras ont offert à une multitude de jeunes l'agréable plaisir de se déguiser, de mettre un masque sur le visage et même des habits qui ont empêché qu'on les reconnaisse.

Et c'est durant la matinée, et cela jusqu'à la nuit tombée, que toute cette jeunesse a oublié les embêtements dans le reflet d'une étoffe et de la couleur.

Quant au retour du cabanon, il s'est fait dans le calme, sans accompagnement de musique et après avoir oublié le grotesque et extravagant Carnaval.

MÉDAILLÉS MILITAIRES

Il est rappelé aux intéressés que l'assemblée générale des Médaillés Militaires, section de Sisteron, a lieu demain dimanche 28 février 1971 à 10 h. 30 dans la salle des réunions à la mairie.

SAPEURS-POMPIERS

Le corps des Sapeurs-pompiers remercie bien sincèrement les familles et personnes de Sisteron, ainsi que celles des communes rattachées à leur centre de secours qui ont accueilli amicalement et généreusement les différentes équipes de Sapeurs-pompiers chargées de leur offrir leur calendrier annuel, et qui ont ainsi contribué à la bonne marche du corps et à l'encouragement des soldats volontaires et dévoués du feu.

NECROLOGIE

Nous apprenons avec peine le décès, à l'âge de 94 ans, à Paris, d'un Sisteronnais de très vieille souche, M. Ferdinand Chabaud.

Des anciens, M. Ferdinand Chabaud était connu et estimé. La boulangerie Chabaud, de la belle époque, au bas de la rue Droite, la société musicale « Les Touristes des Alpes » ont eu à apprécier le concours bénévole de ce sisteronnais.

A ses enfants et petits-enfants, à toute la famille, nos condoléances.

***

A la suite d'un accident, survenu dans une rue de Marseille, est décédé M. Laurent Bonett, âgé de 92 ans.

M. Laurent Bonett, rapatrié d'Algérie, était le père de M. Georges Bonett, Hôtel du Moulin aux Bons-Enfants à qui nous adressons, ainsi qu'à toute la famille, nos condoléances.

Les obsèques ont eu lieu au petit village de Peipin.

AGRICULTEURS !

Les options en matière de T.V.A. agricole sont reportées.

Les agriculteurs ont la possibilité d'opter à la T.V.A. jusqu'au 1er mars 1971, l'option prenant effet à partir du 1er janvier 1971.

Les demandes d'option pour le remboursement forfaitaire relatives aux opérations de l'année 1970 seront recevables jusqu'au 1er mars 1971.

Les imprimés pour l'option T.V.A. (n° 3.500 bis) et l'option au Remboursement Forfaitaire (n° 3.519), sont à votre disposition dans toutes les Recettes d'Inspection, Contributions Indirectes, Taxe sur le Chiffre d'Affaires, de votre circonscription.

Vous pouvez également, pour tous renseignements concernant vos déclarations d'options, vous adressez au Bureau T.V.A. du Centre Rural de Comptabilité et d'Etude — Chambre d'Agriculture, Bd Gassendi - Digne - Tél. 1185 et 1186.

Agriculteurs, attention ! Le 1er mars 1971 dernier délai pour vos options en matière de T.V.A. agricole.

Accessoires Auto
Dépôt-Vente
19, rue Droite - SISTERON — Tél. 5.17
Stockiste départemental des « **Batteries Baroclem** »

AGENCE DE PROVENCE
SISTERON - 15, rue de Provence — Tél. 4.43
JAME et SIARD
Toutes Transactions - Commerciales - Immobilières
Expertises - Fiscalité - Tous Conseils
Représentants de plusieurs organismes de Crédit
(Immeubles et Fonds de Commerce)
Solutions rapides des demandes

Tous Travaux de
PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS
TISSU MURAL — LIN — JUTE
TEXTILOSE — TOILES JAPONAISES
Robert JEDOR
Mont-Gervi - 22, avenue d'Alsace-Lorraine
04 - SISTERON — Devis Gratuit

BUREAU D'ETUDES THERMIQUES
(Plans et Devis)
M. MARTIN
Villa « La Durance »
LES MEES - 04 — **Tél. 96**

ELECTRICITE GENERALE
RADIO / TELEVISION / MENAGER
A. LATIL
Avenue Paul Arène - SISTERON — Allo 3.36
Distributeur exclusif des téléviseurs :
Continental Edison - Radialva - Grundig
Machines à laver **Vedette**

Agence L'Abeille
Fondée en 1930
Assurances de Toute Nature
Contre l'Incendie - Les Accidents - Risques Divers et Spéciaux - Sur la Vie - Retraites et Complémentaires
Contrats Spéciaux pour Crédit Foncier et Autres Organismes - Abonnements Europ - Assistance
Crédit Automobile.
Alphonse ALIBERT
11, rue de Provence
SISTERON — Tél. 80

Nouvelle Gamme **1971**
RICHAUD G. TECHNICIEN DIPLOME
Avenue Paul Arène - **SISTERON** — Tél. 3.62
La Maison des Grandes Marques :
Schneider - Pathé Marconi - Radiola - Airflam
Zaegel - Thomson - Lincoln - Frimatic - Frigéco
Téléviseurs 1971 (3 Chaînes)
Schneider + Antenne 2me chaîne **1.290 F.**
Pathé-Marconi + Antenne 2me chaîne **1.190 F.**
Téléviseur couleur Schneider 56 et 67 cm.
(La perfection dans les teintes).
Demandez un essai Schneider avant tout achat définitif
Laboratoire agréé TV Couleurs, Noir et Blanc
Service ap. vente assuré par spécialiste TV couleurs
Nous reprenons vos téléviseurs au plus haut cours
Equipons vos téléviseurs pour la 2me chaîne
Installons Antenne 2me chaîne particulière et collective
En exposition, nos réclames du mois : **Remise 20 %**
Téléviseur, Machine à laver, Réfrigérateur en location
Prêts Allocations Familiales / Crédit / Fac. de paiement

PARFUMERIE
INSTITUT DE BEAUTE
Mme ILLY
55, Rue Droite
SISTERON — Tél. 4
ESTHETICIENNE DIPLOMEE
***
Elisabeth Ardent...
Lancaster...
Isabelle Lancray...
Givenchy... J. Fath...
M. de Rauch...
***
Soins du visage / Maquillage
Epilation à la cire
Manucure / Beauté des pieds
***
Ouvert du mardi au samedi

© VILLE DE SISTERON

GARAGE DU JABRON

Mécanique générale - Réparation - Dépannage
Tôlerie - Peinture

J. P. NADE

Les Bons-Enfants - PEIPIN — Tél. 22

STATION SERVICE

Dépannage jour et nuit, dimanches et jours fériés

POISSONNERIE DES ARCADES

Tél. 2.73
SISTERON

COQUILLAGES ECREVISSES LANGOUSTES
TRUITES VIVANTES — POISSON CONGELE

« La fraîcheur de la Mer au pied de la Citadelle »

SOMMIERS — MATELAS
Neuf - Réparations - Tissus d'Ameublement
Matelas : Laine / Mousse / Ressorts
Chaises - Fauteuils
Oreillers - Traversins (plume / mousse)

MALATRAY Jean

Rue Mercerie — SISTERON

TROUCHE Paul

Les Plantiers - SISTERON - Tél. 3.82

LIBRE SERVICE
U N A Membre Eurogroup
vous propose :

U N choix formidable
U **N** E qualité irréprochable
A ux prix les meilleurs

Velosolex 3800
Le km le moins cher du monde

Flash Solex
Premier cyclomoteur de technique automobile

GARAGE **Paul ALBERT**
CYCLES ET MOTOS
Avenue de la Libération - SISTERON Tél. 195

LA DEUXIEME CHAINE DE TELEVISION

Mardi de cette semaine, vers 11 heures, a eu lieu au relais du Page, quartier de Saint-Pierre, l'inauguration de la deuxième chaîne de télévision.

Cette manifestation a eu lieu en présence de M. Fauque, maire et conseiller général, de MM. Daniel Maffren et Léon Tron, adjoints, de MM. Marin, Chautard, Magaud, conseillers municipaux, de M. Le Bourlot receveur municipal, de M. Feid, ingénieur des services techniques de la ville, de M. Estublier, du service technique, de MM. Duranton et Guideau, ingénieurs de l'O.R.T.F. et des artisans locaux qui ont travaillé à l'aménagement du relais, MM. Peterman, Cheilan, Latil, Chabaud, Richaud, Dalmas, Siard, Pénalva et André.

M. Fauque, après avoir accompli l'acte symbolique du ruban, a prononcé une courte allocution en remerciant l'O.R.T.F., tous ceux qui ont contribué à la construction de ce relais et souhaitant à tous les télespectateurs d'agréables soirées.

En l'Hôtel de ville a eu lieu l'apéritif d'honneur.

Ce relais de la deuxième chaîne envoie des images d'excellente qualité et il est certain que plusieurs villages, selon la situation de l'installation, reçoivent très bien l'émission.

Ce relais est assuré par l'émetteur nord du Ventoux, et que la deuxième chaîne, était émise par le canal 58, et que les télespectateurs qui possèdent la couleur ont satisfaction. Ce relais est aussi équipé pour recevoir et transmettre la troisième et quatrième chaîne...

CHRONIQUE MUTUALISTE

Jeunes gens qui venez de fonder un foyer soyez prévoyants.

De votre santé dépend en grande partie l'avenir de votre famille.

Vous pouvez la garantir en adhérent à la Mutuelle Générale des Travailleurs des Basses-Alpes qui prendra également plus tard vos enfants à sa charge.

Chefs de famille qui n'êtes pas encore Mutualistes, ne renvoyez plus, adhérez à notre Mutuelle qui, pour une modeste cotisation, vous fait bénéficier d'importants remboursements en cas de maladie.

Commerçants et artisans, la Mutuelle Provençale est à votre service.

Travailleurs, propriétaires d'automobile, de vélomoteur, etc., etc., sachez que la Mutuelle Assurance des Travailleurs Mutualistes (MATMUT) vous assure contre les accidents à des conditions très avantageuses. Il en est de même pour l'incendie, dégâts des eaux, etc., etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mutuelle Générale des Travailleurs, place de la République - Sisteron - Tél. 4.94.

DANGER !

vos chèvres
vos moutons
peuvent vous donner la
FIEVRE DE MALTE

plus rarement les vaches, les chevaux, les porcs, le chien et le chat, les animaux de basse-cour et même le gibier

***

L'homme contracte la fièvre de Malte au contact d'un grand nombre d'animaux qui vivent dans son entourage : les chèvres, 58 % - les brebis 20 % - les vaches, 15 %, mais aussi les chevaux et les porcs, parfois les animaux de basse-cour, le chien et le chat, plus rarement les oiseaux et le gibier, exceptionnellement les rats.

La Fièvre de Malte chez l'animal

Ce qui caractérise la maladie de l'animal : chez la femelle, c'est l'avortement ; chez le mâle, c'est l'inflammation des testicules.

L'animal n'a pas l'air malade, mais il est cependant très dangereux pour l'homme.

La chèvre : en général n'avorte qu'une fois ; son lait se tarit, elle a de l'anémie, elle boite.

La vache : avorte toutes les années et son lait se tarit.

La jument : a souvent des suppurations diverses : maladie du garrot surtout.

La Fièvre de Malte chez l'homme

La maladie est difficile à reconnaître.

Parfois simple fièvre qui dure des mois et des mois.

Parfois fièvre avec sueurs, douleurs et frissons.

Parfois s'y ajoutent : atteinte des os et des articulations - des organes génitaux - de l'appareil respiratoire - des nerfs - sciatique - du foie - du cœur et des vaisseaux.

La plupart du temps, la fièvre de Malte est difficile et très coûteuse à soigner ; elle laisse des suites qui gênent et font souffrir toute la vie.

La contamination de l'homme

L'homme est contaminé :

— Surtout par le contact avec les produits de l'avortement, avorton et délivré.

— Aussi par le contact avec les produits de la zone génitale - lochies.

— Le lait, les viscères et la viande fraîche d'animaux atteints.

Il se contamine donc :

Directement ou indirectement par la peau, grâce à la moindre petite plaie, même inapparente - les muqueuses, bouche, estomac (lait, fromages, eau souillée) - l'appareil respiratoire.

INVITATION

Le Conseil de direction du Centre régional d'Education Sanitaire et Sociale et les membres du Conseil d'administration de l'Association interdépartementale d'Education Sanitaire et Sociale du sud-est vous prient de leur faire l'honneur d'assister, le vendredi 5 mars 1971 à 11 heures, à l'inauguration de l'exposition **« La Fièvre de Malte »**, présentée du 3 au 12 mars 1971 à la mairie de Sisteron.

Fin de Gérance

—o—
UNIQUE INSERTION
—o—

La location-gérance consentie par la Société Anonyme TOTAL, Compagnie Française de Distribution, au Capital de 171.054.450 F., dont le Siège Social est à PARIS (8me) - 11, rue du Docteur Laucereaux, agissant au nom et pour le compte de la Compagnie Française de Raffinage, au Capital de 224.250.000 Francs, dont le Siège Social est à PARIS (16me) - 5, rue Michel-Ange ;

A Monsieur et Madame VOUNARIS Antoine ;

D'un fond de commerce de distribution de Carburants et Lubrifiants TOTAL, de vente d'Accessoires Automobiles, situé à CHATEAU-ARNOUX, quartier de l'Emprunt, et dénommé « Relais TOTAL de CHATEAU-ARNOUX » ;

A pris fin le 19 Février 1971.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues audit fond de commerce, dans les vingt jours de la présente insertion.

Mise en Gérance

—o—
UNIQUE INSERTION
—o—

Suivant acte sous seing privé, en date à PARIS du 19/2/71, enregistré à SISTERON, le 23/2/71 ;

La Société Anonyme TOTAL, Compagnie Française de Distribution, au Capital de 171.054.450 F., dont le Siège Social est à PARIS (8me) - 11, rue du Docteur Laucereaux, agissant au nom et pour le compte de la Compagnie Française de Raffinage, au Capital de 224.250.000 F., dont le Siège Social est à PARIS (16me) - 5, rue Michel-Ange ;

A donné en location-gérance, pour une durée indéterminée, à compter du 19 Février 1971 ;

A Monsieur et Madame ANGRISANI Vincent ;

Un fond de commerce de distribution de Carburants et Lubrifiants TOTAL, vente d'Accessoires Automobiles, situé à CHATEAU-ARNOUX (04), quartier de l'Emprunt, et dénommé « Relais TOTAL de CHATEAU-ARNOUX ».

Cette location-gérance a été faite aux conditions ordinaires, Monsieur et Madame ANGRISANI Vincent étant seuls responsables, à l'exclusion de la Société bailleresse, de tous les engagements quelconques qu'ils pourraient prendre à l'égard des tiers.

VARIETES-CINEMA

Samedi en soirée, dimanche en matinée et en soirée, en continuation, le beau film de Jean-Pierre Melville :

« LE CERCLE ROUGE »

avec Alain Delon, Bourvil, Gian-Maria Volonte et Yves Montand.

Entreprise Chauffage Sanitaire CARLE

S.A.R.L. - 05 - LARAGNE - Tél. 146

Agence de SISTERON
E. CAPDEVILA
30, rue Saunerie — Tél. 547

Tous Travaux de Chauffage
Sanitaire/Climatisation/Zinguerie
Traitement d'eau
Dépannage et entretien d'installations

La Caisse d'Epargne de Sisteron

vous informe que depuis le 1er JUILLET 1970 le taux de l'intérêt est porté à

5 %

NET D'IMPOT

Taux 4,25 % + Prime de Fidélité 0,75 %

PREMIER LIVRET : 20.000 Francs

LIVRET SUPPLEMENTAIRE :
(sans limitation avec option fiscale)

Renseignez-vous à nos guichets à Sisteron et dans nos Six Succursales :

Laragne — Volonne
Saint-Auban — La Motte du Caire
Château-Arnoux — L'Escale

DROGUERIE
Peinture - Papiers Peints

BONNET René

14, route de Noyers - SISTERON — Tél. 75
Entrepreneur agréé

Tous revêtements plastiques pour sols et murs
Balatum - Moquette - Tissus d'Ameublement
Stores Vénitiens

Vente - Pose - Devis gratuit sur demande
Dépositaire agréé : **Sommer**
Tapissom — Tapiflex — Somiline — Somvyl

SERRURERIE - CONSTRUCTION METALLIQUE

BLANC Frères

Route de Gap - SISTERON — Tél. 196

Cadeaux - Souvenirs - Jouets

Tout pour l'Enfant - Vaisselle - Ménage
Camping - Laines du Pingouin - Revêtement du Sol
Maroquinerie - Rideaux, etc...

GRAND BAZAR PARISIEN

17, rue Droite — SISTERON — Téléphone 53
Entrée Libre

AGENCE de Haute Provence

Jean-Charles RICHAUD

04 - SISTERON - Av. Paul Arène - Tél. 3.69
04 - SAINT-AUBAN - 6, Bd A. Lacroix - Tél. 108

CORRESPONDANT
Licence 97

havas voyages

S.N.C.F. - WAGONS LITS - PULLMAN
TOUTES LES COMPAGNIES AERIENNES ET MARITIMES
CROISIERES
VOYAGES INDIVIDUELS ET EN GROUPES ORGANISES

Financement Immobilier :
Propriétés - Terrains - Villas - Agencement Magasins
Commerces - Appartements - Constructions

Agent agréé
BANQUE HYPOTHECAIRE EUROPEENNE
CREDIT IMMOBILIER EUROPEEN

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES ET COMMERCIALES
Villas - Terrains - Propriétés - Immeubles
Appartements - Commerces - Lotissements

gan
Groupe des Assurances Nationales

La Nationale
Agence Générale
Assurances Toutes Branches
Incendie - Risques Divers - Accidents
Vie - Crédit Automobile

Fuel ELF

Désiré LATIL

Transports - Livraison à toute heure

Rue de la Renaissance - Le Gand
Tél. 5.09 — 04 - SISTERON

LITERIE DES ARCADES

MEUBLES D'ENSEMBLE
LANDAUS - MOBILIERS D'ENFANTS
GRAND CHOIX DE RIDEAUX

Paul DAVIN

SISTERON (04) — Téléphone 3.77

▼

Pour LOUER...
Pour VENDRE...
Pour ACHETER...

Faites une
« PETITE ANNONCE »
dans
SISTERON-JOURNAL

▲

REVÊTEMENT DE SOL TEXTILE

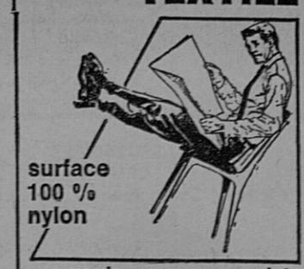

surface 100 % nylon

ne garde aucune empreinte

tapisom — SOMMER

G. PAVAGEAU

Entrepreneur agréé
Moquette - Tapisom - Laine - Nylon
TAPIS - ORIENT STYLES
Revêtements de Sol - Dalles Plastiques - TAPIFLEX
Remise 15 % Février-Mars sur TOUS DEVIS

Quel que soit votre problème de sols, consultez-moi.

Pourquoi ?

Parce que n'ayant ni personnel, ni représentant, je peux vendre et poser moins cher toutes les moquettes et tous les revêtements de sols.

Je viens moi-même étudier vos problèmes.

Etant spécialisé uniquement dans la pose TAPIS moquette revêtement de sols, j'essaie de réaliser le plus vite possible et le mieux possible tous les chantiers qui me sont confiés.

Ce sont les meilleures garanties que je puisse vous offrir.

Moquettez-vous T sans hési T
Un conseil : **Bien comparer les prix !**
DEVIS GRATUIT

G. PAVAGEAU — Tél. 288
Bloc Commercial - La Casse SAINT-AUBAN

© VILLE DE SISTERON

PARFUMERIE
INSTITUT DE BEAUTE
Tous soins
du Corps et du Visage
Juana CORNU
Esthéticienne Cathiodermiste
Diplômée de la Faculté
Esthétique de Paris
***
Cathiodermie (soin complet)
Epilation - Sudation - Manucure
Teinture de cils et sourcils
Maquillage jour et soir
***
Traitement amincissant
par méthode moderne
***
PEDICURE MEDICALE
(sur rendez-vous)
Dr N. G. Payot...
Isabelle Lancray...
Jean D'Estrées...
Cédib...
Jean Dessès...
***
LA CASSE — **SAINT-AUBAN**
Tél. 2.88
Du lundi après-midi au samedi

APPLICATIONS GENERALES
DE L'ELECTRICITE
Albert ROMAIN
Travail de Qualité
au plus Juste Prix
04 - PEIPIN

PECHE
G. SUZAN
Ancienne Maison SILVY
Les Arcades
SISTERON — Tél. 2.46
Ajoute un rayon
HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Réparations de
toutes montres
Livraison rapide
CAMPING - CHASSE

BLANC
Pour la Quinzaine de BLANC « les Etablissements BARTEX » vous offrent cette année les plus jolis DRAPS blanc et couleurs Blangil et toute la literie, couvertures, les tissus d'ameublement, un choix immense de tapis et descentes de lit, etc...
Nos prix sont toujours bien étudiés et compétitifs. Un renseignement ne coute rien.
BARTEX
82-(22) rue Droite
04 - SISTERON
Le magasin le plus populaire et le moins cher de toute la région.
ENTREE LIBRE.

GERANTE DIPLOMEE
12, Avenue des Arcades
04 SISTERON

Imprimerie PASCAL-LIEUTIER
(99)-25, rue Droite — SISTERON
Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

TRIBUNE LIBRE

OPERATION « PORTES OUVERTES »

SISTERON CENTRE INDUSTRIEL ?

Sisteronnais de naissance et m'intéressant particulièrement à ma ville, mon but sera d'essayer d'expliquer à partir de la situation actuelle, comment pourrait se faire le développement économique de notre cité, pour le bonheur de tous ses enfants.

D'après les spécialistes de géographie urbaine et industrielle, les petites villes n'atteignant pas l'optimum de peuplement de 20.000 habitants connaissent un certain nombre de problèmes difficiles. Sisteron, qui comptait 6.534 habitants lors du recensement de 1968, n'échappe pas à cette règle.

D'où viennent ces difficultés ?

En 1971, tout le monde aspire à vivre le mieux possible, dans un cadre accueillant et humain. Tout cela nécessite des équipements (infrastructure scolaire et sanitaire, transports urbains, équipements sportifs et culturels), qui coûtent très cher à la collectivité.

Nous sommes parfaitement conscients de tout ceci, et notre objectif est de sortir de cette situation transitoire dans laquelle nous nous trouvons, sans créer de trop grandes difficultés à la population active qui supporte courageusement l'effort.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Beaucoup a déjà été fait, souvent avec le concours de l'Etat (reconstruction du centre de la ville après le bombardement de 1944, percement de l'axe routier : avenue Paul Arène, tunnel, construction de l'Hôtel de ville, du lycée, du groupe scolaire des Plantiers, du stade), que tous ceux qui ont travaillé en faveur de ces réalisations soient ici remerciés.

Aujourd'hui, il faut poursuivre cette œuvre d'une manière rationnelle, en tenant compte de la situation actuelle bien sûr, mais surtout en regardant vers l'avenir.

En 1968, la population active (travailleurs) ne représentait que 37,5 % de la population totale ; à l'heure actuelle, la situation n'a pas changé, c'est dire quel est le poids des charges qui pèsent sur ses épaules (éducation des jeunes, organisation de leurs loisirs, aide aux personnes âgées, développement des équipements collectifs pour l'ensemble de la population).

Comment faire face à cette situation, afin que chacun y trouve son compte ?

D'après l'analyse qui vient d'être faite, il semble qu'il n'y ait qu'une seule solution : accroître la population active. Comment ?

— D'abord, en fixant à Sisteron une jeunesse nombreuse qui, le jour où elle sera en âge de travailler, ne sera pas placée devant le dilemme actuel ; rester à Sisteron en quête d'un emploi hypothétique, ou s'expatrier et priver ainsi Sisteron de ses éléments vitaux ;

— Ensuite, en attirant dans notre cité de jeunes actifs qui pourront insuffler un sang nouveau à l'économie.

Comment pourrions-nous retenir et attirer ces éléments actifs ?

Il faudrait développer les industries existantes et faciliter l'implantation d'entreprises nouvelles en procédant de la manière suivante :

1/ Définition d'une vaste zone industrielle au quartier du Logis-Neuf, jusqu'aux limites communales ;
2/ Achat immédiat de terrains pouvant être revendus à des industriels ;
3/ Equipement de cette zone : eau industrielle, électricité, égoûts, voies d'accès ;
4/ Création d'un enseignement technique masculin au C.E.T. ;
5/ Faire des offres valables auprès de l'Office du développement industriel.

Quelles industries pourrions-nous souhaiter ?

— Industries de transformation de produits agricoles (fabrication de jus de fruits, agrandissement de l'abattoir) ;
— Industries de l'habillement (pantoufles) ;
— Industries électroniques ;
— Industries électrochimiques ;
— Décolletage (fabrication d'articles de quincaillerie, vis, boulons, ressorts, etc...)

Quels seraient les résultats de telles implantations industrielles ?

1/ La beauté du site n'en serait pas affectée, les industries étant localisées dans un périmètre bien défini ;
2/ Les impôts payés par ces entreprises nouvelles, ainsi que les redevances dues par E.D.F., permettraient d'accroître les ressources communales (charges moins lourdes pour chacun en ce qui concerne les équipements collectifs) ;
3/ Les salaires élevés (par le fait de la concurrence), pourraient profiter au commerce local qui connaît actuellement de graves difficultés (fermeture de nombreux magasins).

Bref, les charges pour la population active deviendraient davantage supportables et nous pourrions réaliser rapidement les grands projets actuels :

— Construction de l'hôpital-clinique ;
— Aménagement de l'ancien hôpital en hospice pour nos vieux ;
— Rénovation des vieux quartiers ;
— Création d'une véritable Maison des Jeunes et de la Culture ;
— Construction, dans l'avenir, d'un lycée technique — et même pourrions-nous penser à faciliter l'implantation d'un collège universitaire à Sisteron, dans le cadre interdépartemental — la situation géographique de notre ville s'y prêtant parfaitement.

Voici dans quel sens la Municipalité de demain devrait s'efforcer de travailler, pour bâtir l'avenir de Sisteron.

Claude BREMOND,
Professeur d'histoire et géographie, diplômé d'études supérieures sur le sujet : « Sisteron, aspects d'un petit centre régional ».

On nous communique...

Jeunesse, Sports et Plein Air

I. — Jeunesse et Terroir

Avant la dernière guerre, une société de plus de cinquante jeunes enfants Sisteronnais, faisant plaisir à sa ville, elle s'appelait « Les Cigalons ». Son activité musicale et folklorique se résumait à apprendre à ses membres des chants, des danses, ainsi que des airs musicaux toujours très appréciés lors des défilés dans notre cité ou dans les villes voisines, tous vêtus d'un costume châtoyant.

Aujourd'hui la jeunesse Sisteronnaise ne manque pas, beaucoup de jeunes suivent assidûment les cours de musique, mais rien ne les encourage à poursuivre. Il serait souhaitable que ce groupe soit reconstitué rapidement afin de faire apprécier à ces enfants les plaisirs de la vie en société, ainsi que notre belle Provence, pour le bonheur des parents et de toute la population.

II. — Sports et Vélo

Cela n'a rien de commun avec « Sisteron-Vélo ». Mais depuis le déplacement du lycée à Beaulieu, nous voyons tous les jours nos jeunes lycéens déambuler sur leur bicyclette dans les rues de la ville.

Le moment ne serait-il pas venu de leur faire connaître les vrais plaisirs de ce sport qui fut toujours très populaire chez nous. Jadis, une société cycliste faisait le bonheur de nos parents (Tour du Signavous) avec des « vedettes » telles (Facheltner, Chastel, Bertagnolio, Renoux, etc...) Ne serait-il pas bien pensé de regrouper nos petits cyclistes au sein d'une société cyclotouriste et peut-être un jour reverrons-nous le « grand prix de Sisteron » ?..

III. — Plein Air et Jardins Publics

Pensons aussi aux petits enfants ; il leur manque un vrai jardin public avec balançoires et jeux. Celui-ci trouverait tout naturellement sa place derrière l'ancien lycée : montée de la Citadelle, à l'emplacement des baraques et des voitures camping.

Afin de joindre l'utile à l'agréable, de nombreux bancs pourraient être installés au même endroit afin de permettre aux 40.000 touristes qui visitent annuellement la Citadelle de faire une halte. La population de Sisteron, qui a très souvent l'occasion de fréquenter ce quartier, y trouverait également un coin agréable pour la détente.

Naturellement, avec la fontaine existante, un W.-C. y trouverait sa place.

Il restera à nos futurs responsables locaux de ne pas oublier ceci et les autres besoins pouvant apparaître pour le bien-être des jeunes, parents et grands-parents.

Roger SAMUEL,
Commerçant - Médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports.

Compte-Rendu

Voici le compte rendu de la rencontre entre les sections Communiste et Socialiste :

Samedi 20 février à 18 heures, une délégation de la section de Sisteron du P. C. F., composée de A. Magen, G. Pau, T. Sfrécola, J. Leporati, J. Despretz, F. Martinet et D. Arnaud, a rencontré une délégation du Parti Socialiste, composée de MM. E. Fauque, D. Maffren, A. Chautard, A. Thélène, F. Marin, P. Louis et A. Lagarde.

Cette rencontre a été acceptée par le Parti Socialiste après l'envoi de deux lettres émanant de la section Communiste, la première en date du 19 septembre 1970, la deuxième en date du 30 janvier 1971, et auxquelles aucune réponse écrite n'a été donnée.

Dès le début de la réunion, Magen propose que la présidence soit assurée par M. E. Fauque et que D. Arnaud soit secrétaire. Il lui est répondu que pour ce qui va se dire il n'est pas nécessaire de désigner de secrétaire ; et que si le principe d'une rencontre a été accepté, c'est pour qu'il ne soit pas dit que le Parti Socialiste n'a pas accédé à notre demande.

Notre délégation fait remarquer que nos militants et sympathisants, ainsi que l'opinion publique, savent qu'une rencontre entre les deux sections doit avoir lieu ce jour et qu'il est nécessaire de les renseigner sur ses résultats en publiant un communiqué commun. Il nous est répondu que s'il est normal, pour nous communistes, de rendre compte de la discussion, le côté socialiste, pour sa part, ne peut pas prendre la responsabilité de signer un communiqué.

M. E. Fauque explique ce point de vue en indiquant que la liste présentée par la Municipalité sortante est composée de sept socialistes, de sympathisants et de bons républicains et que, dans ces conditions, la délégation socialiste ne pouvait prendre aucun engagement au nom de la liste.

Notre délégation avance alors l'idée qu'elle ne voit aucun inconvénient à ce que les décisions proposées après la discussion soient soumises à l'ensemble de la liste Fauque et qu'une nouvelle rencontre soit envisagée pour prendre des décisions définitives.

Cette idée est repoussée immédiatement par la délégation socialiste qui déclare que les autres membres de sa liste refuseraient.

Nous faisons alors remarquer que, puisque ce sont nos interlocuteurs présents qui ont pris la responsabilité de la constitution et de la conduite de leur liste, il est logique qu'ils en fixent l'orientation politique et l'essentiel du programme.

Il nous est répondu que c'est dans les grandes villes que l'on peut parler d'orientation politique et de programme ; et que pour Sisteron, la Municipalité sortante se borne à affirmer sa volonté de continuité dans l'effort ; que, peut-être, un accord aurait été possible pour le premier tour, il y a quelques semaines, mais qu'un engagement quelconque pour le second tour n'est pas possible maintenant, vu que les socialistes sont minoritaires sur leur liste ; et que s'il y a quelque chose à faire pour le deuxième tour, on le verra après les résultats du premier.

Notre délégation fait remarquer qu'aux dernières élections municipales, après le premier tour, la question d'un accord s'était posée et que les candidats non socialistes de la liste Fauque s'y étaient opposés. Nous faisons aussi observer que la situation devant laquelle se trouvent nos camarades socialistes était, pour eux, prévisible, et que s'ils avaient vraiment souhaité un accord avec nous pour le premier tour, ils auraient répondu favorablement à notre demande de rencontre dès la réception de notre lettre du 19 septembre.

La délégation socialiste rétorque que la position du Parti Communiste était connue. (Pourtant notre première lettre ne posait aucune condition préalable).

Enfin nous attirons l'attention de nos interlocuteurs sur le fait que, seule, la Droite se réjouira de la non-conclusion d'un accord entre nos deux partis, parce que, chez elle, naîtra l'espoir d'entrer en force à la Municipalité à la suite de toutes sortes de manœuvres, et qu'il faut s'attendre à des tentatives de sa part, vu la volonté exprimée par l'U.D.R., les Indépendants et les Centristes de conquérir le maximum de mairies.

Nous affirmons que les efforts que nous déployons pour déjouer ces manœuvres et pour aboutir à l'union de nos deux partis dégagent entièrement notre responsabilité si une telle éventualité se produisait à Sisteron.

Et c'est ainsi, qu'après plus d'une heure de discussion nous avons dû prendre acte de la volonté de non-engagement de la délégation socialiste.

UNE CAMPAGNE SEREINE

Nous avons relevé avec plaisir dans l'interview de M. Elie Fauque plusieurs points qui doivent rassurer tout le monde.

— Sur la qualité et l'équilibre socio-professionnel de la liste qui vous sera présentée.

— Par cette campagne saine et sereine. D'autres n'auraient pas hésité à mettre les finances municipales en danger pour réaliser deux mois avant les élections des « choses » voyantes mais surtout très chères ; faire des projets grandioses mais surtout utopiques.

On est resté tranquille au sein du Conseil municipal, sage et serein. Les sisteronnais et les sisteronnaises vont-ils croire de pareils arguments ? Encore une fois sont-ils dupes ? Je ne le crois pas !

Il y a les hésitants, me direz-vous ? Pensez-vous qu'ils hésitent encore ? Ils ont des réalisations sous les yeux, d'autres qui sont certaines de voir le jour sous peu. Et puis, il y a les autres campagnes de M. Fauque, ses promesses toujours tenues. Et puis, il y a cette formule : « La continuité dans l'effort ». Et puis, cette devise : « Les municipalités doivent non seulement administrer mais se préoccuper sans cesse de l'évolution économique et sociale de leur cité... ». Et puis...

Pour tout cela, vous voterez : Liste E. Fauque.

J.-C. HONDE-VALAYNE.

INSTITUT DE BEAUTE
Mme Maryse CASTEL
Esthéticienne Cosméticienne
Diplômée d'Etat
***
Soins du visage et du corps
par Galvanothérapie - Epilations
Manucure - Beauté des pieds -
Maquillage jour et soir - Teinture
des cils - Brunissage artificiel
***
Soins et Tarifs Spéciaux
Jeunes Filles
***
Carte de Fidélité
***
Produits de Beauté
Dorothy Gray
***
Ouvert tous les jours
sauf le vendredi
***
Sur rendez-vous
Rue des Combes — Tél. 118

Hôtel - Restaurant - Bar
" Les Chênes "
***
Sa Cuisine
Ses Spécialités
Pension
Salle pour Banquets
Grand Parking
Ouvert toute l'année
Route de Gap — Nationale 85
SISTERON — Tél. 508

la qualité suédoise dans le moindre détail!
Tronçonneuse à bois adaptable en débroussailleuse, tarière et découpeuse à disque
Husqvarna
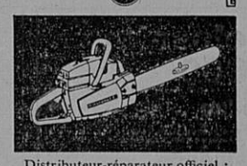
Distributeur-réparateur officiel :
Gérard PARA
04 - MISON-LES-ARMANDS - Tél. 10

petite taille
haute musicalité
les 4 Ministors PHILIPS

* ...ILS SONT EN VENTE :
Scala-Peterelec
S. A. R. L.
Distributeurs Officiels
4, rue de Provence
Tél. 197 SISTERON

il est hors de pair
mais pas hors de prix

PHILIPS
TF 2391 - 59 cm - 2 chaînes
Ecréteur de parasites
En vente :

Pour toutes vos assurances...
Pour vos transactions...
Non pas une seule adresse
Mais une bonne adresse :
Fernand SIARD
« AGENCE DE PROVENCE »
15, rue de Provence, 15
Tél. 4.43 — SISTERON
Assurances « L'UNION »
Agence Générale
Incendie - Accidents - Maladie
Risques divers - Vie - Retraite
Crédit Automobile
***
Transactions Immobilières
et Commerciales
Fonds de Commerce - Propriétés
Immeubles - Villas - Terrains
Appartements

A votre service
Pour tous vos Problèmes :
ASSURANCES
CREDITS
(Auto / Equipement / Construction)
VOYAGES
TRANSACTIONS
Immobilières et Commerciales
Agence Alpine René REYNAUD
« Immeuble d'Etat »
Avenue de la Libération
Téléphone 2.06 SISTERON
Agréé **Air-France** et toutes Compagnies AERIENNES et MARITIMES
Notez notre adresse - Elle vous sera un jour utile.

DE DIETRICH
cuisine
chauffage
revendeur agréé :
QUINCAILLERIE TURCAN
M. ROVELLO
Avenue Paul Arène
SISTERON — Tél. 56

© VILLE DE SISTERON